

CDRC

Cercle des Démocrates et Républicains du Congo

Enregistré au Ministère de l'Intérieur sous N°002/MISAT/CAB/DGAT/SAAB du 10 mars 1998



Ensemble Construisons L'Avenir

"Nous le pouvons pour le Congo"

COMMUNIQUE DE PRESSE relatif à l'élection présidentielle de 2021 évoquée par Denis Sassou à France24-RFI le 07 mai 2020

Après analyse des réponses de Monsieur Sassou aux journalistes de [France24 et RFI lors de son interview le 07 mai 2020](#), il ressort :

- 1. De l'élection présidentielle.** A la question du journaliste sur cette question constitutionnelle qui semble flairer un éventuel report pour cause du coronavirus, Denis Sassou laisse planer un flou artistique « *que ça n'est pas d'actualité* ». Le C.D.R.C. réaffirme à ce propos que c'est bel et bien d'actualité en puisque nous sommes à trois (3) trimestres de l'élection présidentielle prévue en 2021. A moins que Denis Sassou confirme la suggestion de son "opposant" nommé, Tsaty Mabiala qui lui offrait deux (2) ans supplémentaires.
M. Sassou en évitant de communiquer autour de cette question constitutionnelle, même si c'est une constitution privée, par « l'élection n'est pas d'actualité » confirme que rien n'est prêt et qu'il n'a pas envie d'organiser l'élection présidentielle en 2021 qui aurait lieu dans trois (3) trimestres sous le fallacieux prétexte de la guerre contre le coronavirus pour reporter l'élection. C'est ce que le journaliste avait compris.
- 2. De sa succession.** Cette question a fait éclater au grand jour le désaccord et les tensions profonds entre le vice-Amiral Jean-Dominique Okemba, chef du Conseil National de Sécurité (CNS et renseignements) et Denis Sassou jusqu'à faire dire au neveu l'affreuse vérité sur le génocide des Laris du Pool en précisant : « *Nous, lorsqu'on a brûlé le Pool, rien ne s'est passé. Le ciel n'est pas tombé.* »
Denis Sassou a évité de communiquer sur les folles rumeurs qui circulent dans le pays autour de la guerre de succession dans son Clan et l'avenir du pays semble suspendu à cette question.
Le C.D.R.C. estime, une fois de plus, que Denis Sassou vient de manquer une belle occasion de tuer la rumeur et rassurer sa population. Dire que cette question qui a créé un grand trouble au sommet de l'Etat « *n'était qu'une légende* » sous-entend simplement qu'il n'a pas le courage de décider au risque de mettre le pays à feu et à sang pour une question de succession qu'il aurait promise à plusieurs membres de son entourage.

Enregistré au Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration du Territoire sous N°002/MISAT/CAB/DGAT/SAAB.

Siège : 79, rue N'Gamaba - Brazzaville Arrondissement 1 Makélékélé

Résidence : 11, rue Massamba Pierre Brazzaville Makélékélé – Mansimou

Tél. : (+242) 066 452 325 / (+242) 057 824 500

Contact Europe : 13 bis, avenue d'Aligre F – 28000 Chartres

Tél. : (+33) 952 693 705 / (+33) 662 929 540

Web site : <http://www.cdrc-cg.com> - **Email:** merenseigner@cdrc-cg.com

**Ensemble
Construisons
L'Avenir**

3. **De la prorogation de l'état d'urgence sanitaire.** Denis Sassou a demandé à son Sénat de proroger l'état d'urgence sanitaire. Pourtant, selon le rapport officiel du gouvernement congolais, il y a à ce jour : **274** cas de testés positifs, **33** de guéris et **10** décès. Ces chiffres ne peuvent justifier d'enfermer la population si ce n'est la volonté de la tuer par la faim, car la population n'a pas bénéficié d'assistance du gouvernement pour faire face au confinement. En réalité, cette prorogation permet à Denis Sassou d'éviter les manifestations prévisibles qui risquent de balayer son régime.

De ce qui précède, le C.D.R.C. :

- **Estime** que la sortie de l'impasse constitutionnelle doit se faire par la Conférence Internationale sur le Congo en vue de préserver la tranquillité publique et la stabilité du Congo-Brazzaville et de la sous-région équatoriale ;
- **Propose** la mise en place d'un Gouvernement de Concorde Nationale en vue de l'Union Nationale ;
- **Appelle** tous les partis politiques, toutes les congrégations religieuses, la société civile et les organisations de défense des droits de l'homme d'œuvrer tous ensemble pour le respect de la Constitution, même privée, [du 25 octobre 2015 promulguée le 6 novembre](#) pour la tenue de l'élection présidentielle prévue en 2021 ;
- **Met en garde** toute tentative de jurisprudence Pascal Lissouba 1997 ;
- **Propose** de préserver la voie du dialogue et de concertation de la Conférence Internationale sur le Congo par les Nations Unies qui serait le Comité de suivi des décisions qui seraient prises pour la reconstruction de la République Une et Indivisible.

Fait à Paris, le 10 mai 2020

Modeste BOUKADIA

Président du C.D.R.C.

Initiateur de la Conférence Internationale sur le Congo



Communiqué de presse disponible en ligne ici :

<https://cdrc-cg.com/2020/05/10/communiquede-presse-relatif-a-lelection-presidentielle-de-2021-evoquee-par-denis-sassou/>

Enregistré au Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration du Territoire sous N°002/MISAT/CAB/DGAT/SAAB.

Siège : 79, rue N'Gamaba - Brazzaville Arrondissement 1 Makélékélé

Résidence : 11, rue Massamba Pierre Brazzaville Makélékélé – Mansimou

Tél. : (+242) 066 452 325 / (+242) 057 824 500

Contact Europe : 13 bis, avenue d'Aligre F – 28000 Chartres

Tél. : (+33) 952 693 705 / (+33) 662 929 540

Web site : <http://www.cdrc-cg.com> - **Email**: merenseigner@cdrc-cg.com

**Ensemble
Construisons
L'Avenir**